

Le topinambour peut revenir sur le même terrain tous les quatre à cinq ans. Il ameublir bien le sol et peut être suivi avec avantage d'une récolte de céréales; il peut aussi venir et donner de bons produits après la récolte, sur un chaume de blé; d'orge etc. Enfin aucune plante ne s'accommode mieux des récoltes qui la précèdent, et ne nuit moins à celles qui la suivent. Au besoin, on peut en faire un *bouche-trou* qui paiera toujours au-delà des soins qu'il exige.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Le bill de la Confédération a subi sa troisième lecture dans la chambre des Communes, le 8 mars, et il a été adopté au milieu d'acclamations unanimes. De plus, depuis cette époque, la nouvelle constitution a reçu la sanction royale.

Maintenant, que nous ayons été jusqu'à ce jour pour ou contre la confédération, il ne vous reste plus qu'un parti à prendre, si nous aimons sincèrement notre pays, si nous voulons nous guider d'après les principes de la véritable sagesse. Nous devons jeter un voile épais sur nos divisions passées, nous réunir dans un même sentiment d'amour et de patriotisme, et travailler sans relâche à tirer le parti le plus avantageux de la nouvelle loi qui doit nous régir. A quoi serviraient, en effet, les récriminations, les divisions, etc. ? si non à nous affaiblir, lorsque notre position demande impérieusement l'union de toutes nos forces, et à accroître la puissance de nos anciens et de nos nouveaux alliés, dont nous semblons tant redouter l'influence, et qu'un fanatisme déplorable nous a souvent appris à considérer, pour quelques-uns, comme les ennemis de nos institutions, de notre langue et de nos lois. Qu'il n'y ait donc plus qu'un seul drapeau pour tous les canadiens-français, et que ce soit toujours à l'ombre de ce drapeau que ce peuple de braves et de héros tienne ses rangs unis et serrés.

Jusqu'à ce jour nous nous sommes tû sur le mérite ou le démerite de la Confédération, nous avons laissé les amis et les adversaires de la mesure épuiser leurs arguments dans une lutte où la bonne foi, la vérité et l'esprit de justice étaient souvent sacrifiés; nous nous sommes tenu en dehors des partis, pour ne pas permettre à la passion d'affaiblir le jugement que nous aurions à porter sur les faits une fois qu'ils seraient accomplis. Aujourd'hui, en présence de la nouvelle forme de gouvernement qui doit nous régir, nous croyons devoir dire à tous nos compatriotes : La Confédération pourra offrir quelquefois de graves difficultés, des embarras sérieux, il est vrai, comme toutes les œuvres humaines, elle a ses défauts; mais nous croyons que nous devons l'accepter et l'expérimenter sans trop de frayeur, car elle nous garantit ce à quoi nous tenons le plus, ce qui nous est le plus cher. Notre langue, aussi bien que la langue anglaise sera parlée au Sénat et dans la Chambre des Communes; nos lois, le gouvernement et le parlement de la mère-patrie les ont regardé comme un dépôt sacré dont il serait

injuste de nous priver; nos institutions religieuses et d'éducation nous sont garanties par la constitution elle-même, et on ne pourra y toucher sans briser le principal anneau de la chaîne qui nous unira aux sœurs provinces.

Ce qui doit encore nous rassurer, c'est que les débats qui ont eu lieu à l'occasion de cette importante mesure, dans le parlement anglais, nous ont amplement démontré que nous sommes loin du temps où l'Angleterre ne nourrissait contre nous, canadiens français, que haine et désir de nous arracher notre nationalité avec violence. Au contraire, les bonnes paroles des Lords Carnarvon et Normanby, des MM. Adderly, Cardwell, Pakington, Watkin, etc., à notre adresse, nous ont prouvé que nous avons parmi les hommes d'état de la Grande-Bretagne de puissants défenseurs.

Oui, si nous jugeons notre position d'après ce qui s'est passé en Angleterre, pendant la discussion sur la constitution qu'une proclamation de notre souverain nous octroyera bientôt, notre sort est entre nos mains. Unis, nous renverserons tous les obstacles qui s'opposent au libre exercice de nos droits, nous serons forts dans la lutte, et tout en accordant à nos alliés ce que la justice reclame pour eux, nous serons respectés nos justes réclamations. Mais, si nous sommes désunis, si des individus guidés par l'esprit de parti et par le désir effréné de sacrifier leurs concitoyens à leur ambition personnelle, jettent la désunion dans nos rangs, nous ne saurions dire quelles seront les désastreuses conséquences qui nous attendent.

Encore une fois, soyons unis entre nous et tendons la main à ceux des hommes du Haut-Canada et des provinces maritimes qui veulent sincèrement la liberté pour tous, catholiques et protestants; continuons de respecter notre clergé, recueillons avec avidité ses enseignemens, et la divine Providence nous continuant sa protection toute spéciale, nous grandirons à vue d'œil, nous serons dignes de nos ancêtres, de la grande nation qui nous a donné le jour, nous remplirons jusqu'au bout la mission que le ciel nous a confiée dans sa miséricorde. Ne l'oublions pas, ce n'est pas sans une intention marquée de Dieu, que nous avons été, nous petit peuple, transportés sur les bords du plus beau fleuve du monde, du majestueux St. Laurent, que nous avons été placés au milieu de peuples qui méconnaissent encore notre foi, mais qui apprennent chaque jour à la respecter davantage. Nous sommes cette graine de sénévé qui deviendra un grand arbre, si nous savons la cultiver, et cet arbre étendra au loin ses branches, et les peuples qui nous environnent viendront peu à peu s'y reposer à l'ombre des hautes stériles et si fatigantes soutenuës en faveur de l'erreur. Ah, quelle pensée capable de nous faire concevoir les plus belles espérances pour l'avenir. Le Canada français est marqué du signe de la croix, la croix domine ses temples, ses édifices publics, protège ses cimetières, ombrage ses grandes routes, et cette croix a vaincu le monde, a donné la victoire aux rois, aux princes, aux généraux qui l'ont choisi comme arme. Qu'avons nous donc à craindre, Cana-